

Prise de position de la BKSE

# Davantage d'impact grâce à la prévention et à la formation – de réelles opportunités et perspectives d'avenir également pour les personnes en situation de pauvreté et de précarité



Sponsor de l'image : [www.avenirsocial.ch](http://www.avenirsocial.ch) | ©Max Spring, 2023

## ● Situation initiale

Il y a trois raisons principales pour lesquelles les personnes ont besoin de l'aide sociale: **les enfants** (coûts et prise en charge), **les problèmes de santé** (trop malades pour le marché du travail, trop sains pour l'AI) et **le manque de qualifications professionnelles** (entre 10% et 25% de la population active n'a pas de qualification professionnelle).

## ● Préoccupation majeure

Les personnes touchées par la pauvreté devraient devenir plus indépendantes des mesures juridiques grâce à l'aide sociale en amont et en aval. La formation de rattrapage pour les adultes renforce l'auto-efficacité et l'égalité des chances – cela vaut la peine d'un point de vue économique. Les enfants et les jeunes ne devraient pas être exposés au risque de pauvreté – à cette fin, des instruments alternatifs sont nécessaires.

Le **Comité de la BKSE** publie des impulsions sociopolitiques au moyen de prises de position fondées professionnellement. Cela est lié à l'espoir que les thèmes seront repris par la politique et incorporés dans la législation. L'objectif est de créer dans le canton de Berne un système de protection sociale plus efficace, axé sur la cohésion sociale, l'autodétermination et l'égalité des chances.



## ● Besoin de développement

- **Dialogue social, implication des personnes concernées et renforcement de l'auto-efficacité** : afin de pouvoir réduire la distanciation entre la politique et la vie des personnes concernées, un organe composé de la politique, d'experts professionnels et de personnes concernées devrait accompagner le processus de changement requis. Il est nécessaire de créer des lieux participatifs accompagnés où les personnes disposant de peu d'argent peuvent se rencontrer sur une plus longue période, où elles peuvent établir des liens, séjourner facilement et, si nécessaire, recevoir des conseils sur les prochaines étapes.
- **Prestations complémentaires pour les familles avec enfants et adolescents** : les enfants et les adolescents ne devraient pas être exposés au risque de pauvreté. Les instruments pour cela existent – jusqu'à présent, il y a un manque de volonté politique pour les mettre en œuvre.
- Analyse des **besoins de soutien, encouragement des compétences de base et accès à une formation de rattrapage qualifiante** – à la fois en amont et en aval du travail social juridique, ainsi qu'au sein des systèmes de soutien. L'accent sera mis en particulier sur le groupe d'âge des plus de 25 ans jusqu'à l'âge de la retraite. Il s'agit de conditions-cadre, de promouvoir des compétences de base, ainsi que de la prise en charge des frais de formation et de subsistance pendant la formation de rattrapage nécessaire.
- **Conseils en matière d'endettement et gestion volontaire des revenus**. Ces services, qui sont courants dans d'autres cantons, soulageraient à long terme à la fois l'aide sociale et la protection des adultes et résoudraient de nombreux problèmes coûteux et conséquents. 60% des personnes soutenues sont endettées. En outre, certaines personnes ne peuvent pas trouver leur chemin dans le monde hautement numérisé de l'administration, mais peuvent sinon mener une vie autonome. Les centres de consultation pourraient éviter de nombreux problèmes consécutifs grâce à une assistance administrative durable et d'accès facile. De tels services de prévention pourraient être gérés au niveau régional et affiliés aux services sociaux.
- **Le pool d'innovation pour le secteur social** pour les projets pilotes et la recherche axée sur la pratique doit être conçue de manière à ce que les communes cofinçant le partage des charges aient leur mot à dire dans l'utilisation des fonds.

## ● Conclusion

Au lieu de se contenter qu'une aide à haut seuil, les services à bas seuil devraient permettre des offres permettant une plus grande autonomie aux personnes concernées.

**Niveau de formation des personnes en âge de travailler**  
(Chiffres moyens du canton de Berne et de l'un de ses hotspots de l'aide sociale)

